

⇒ Aux Secrétaires de syndicat

⇒ Aux Trésoriers de syndicat

INFO CONGRES N°1

Paris, le 2 février 2017

Cher(e)s Camarades,

Comme vous le savez déjà, le Bureau fédéral du 3 décembre 2015, par délégation du Conseil National des 17 et 18 novembre 2015, a décidé de tenir le 55^{ème} Congrès de la Fédération à Lille.

Le Comité d'Organisation, présidé par Catherine LEFEBVRE, sera composé de Camarades des syndicats de la Fédération et de l'interprofessionnel de Lille.

L'équipe est en place et s'active déjà pour que ce Congrès soit une réussite.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Congrès se tiendra les **23, 24, 25, 26 et 27 octobre 2017** à **Lille Grand Palais**, pouvant accueillir en auditorium 1 485 personnes.

L'accueil des participants commencera dès le **lundi 23 octobre à partir de 16h**.

Les **Conférences nationales professionnelles** se tiendront mercredi 25 octobre toute la journée et jeudi 26 octobre la matinée à **Lille Grand Palais**.

Pour les **déjeuners**, un service restauration avec traiteur sera assuré sur place. Selon la tradition, un **repas fraternel** avec animation sera organisé le **jeudi 26 octobre au soir**. Le prix sera communiqué ultérieurement.

Il y a plusieurs **moyens d'accès** pour Lille :

- ✓ par la route ;
- ✓ par le train : *en profitant des meilleurs tarifs sur internet* ;
- ✓ par avion : remboursement de ce mode de transport dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe.

Concernant **l'hébergement**, un accès dédié sur une plateforme dématérialisée a été mis en place pour la gestion des réservations hôtelières. Le lien est accessible directement sur le site de la FEC www.fecfo.fr dans la rubrique Congrès.

.../...

Début avril, vous recevrez le **dossier d'inscription** qui comprendra :

- une lettre concernant le détail des mandats et le nombre de délégués pris en charge concernant votre syndicat ;
- la fiche d'inscription et le mandat du syndicat ;
- la fiche de renseignements transport ;
- les bulletins de réservation des repas de midi et du repas fraternel.

Il sera très important de retourner ces documents dans les meilleurs délais, et en tout état de cause, **avant le 31 août 2017**.

Le **rapport d'activité** vous parviendra **mi-septembre 2017** afin que vous réunissiez vos Assemblées Générales de syndicat.

Une circulaire concernant **l'appel à candidature(s)** aux différentes instances de la Fédération et des sections fédérales sera envoyée distinctement. Les lettres de candidature(s) à ces instances devront parvenir à la FEC **avant le 23 août 2017**.

MODALITES CONCERNANT LES MANDATS ET LA PRISE EN CHARGE

RAPPEL : (Article 4-2 des statuts de la FEC)

« Les délégués du Congrès sont exclusivement choisis parmi les adhérents des syndicats fédérés. Chaque délégué ne peut représenter que dix syndicats au maximum. »

Conformément à la décision du Conseil National des 15 et 16 novembre 2016,

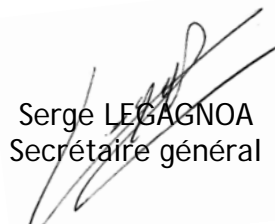
- le nombre de mandats et de délégués pris en charge par syndicat seront déterminés en fonction du **nombre de timbres réglés pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015** (moyenne des timbres sur ces quatre années, à raison de 10 timbres par adhérent) ;
- les syndicats devront **avoir soldé leurs cotisations 2016** et **commandé le matériel 2017** pour recevoir en retour leur mandat validé par la Fédération - **il sera donc important de retourner le matériel invendu avant le 31 mars 2017** ;
- les délégués au Congrès devront être en possession de leur **carte 2017 avec un minimum de 9 timbres**.

Les syndicats qui ne sont pas à jour actuellement sont donc invités, d'ores et déjà, à régulariser leur situation le plus rapidement possible.

Enfin, il revient aux syndicats de faciliter la tâche au Comité d'Organisation et à la Fédération en renvoyant, dans les délais indiqués, les documents qui leur parviendront.

En espérant vous retrouver nombreux à Lille, recevez, cher(e)s Camarades, nos amitiés syndicalistes.


Serge FEUGA
Trésorier général


Serge LEGAGNOA
Secrétaire général